

Ce sont là d'éloquents paroles, des phrases poétiques; mais dans toute cette longue harangue il n'y a pas un seul mot d'affaires. Ses enthousiastes partisans l'acclamèrent et l'applaudirent comme jamais auparavant; mais dans tout le cours de cette harangue il n'y a pas un seul mot trahissant l'entente des affaires et de nature à indiquer au peuple canadien le genre de réseau qu'on entreprenait, la nature du pays traversé et le chiffre probable du coût de construction. Quand l'ancien premier ministre prit l'initiative du projet, il tint ces éléments de la question pour quantité négligeable, et on lança ainsi le pays dans un gouffre de dépenses se chiffrant par centaines de millions de dollars, et quand on demanda au premier ministre du jour le chiffre de la dépense de la ligne, sa réponse fut: "Il coûtera \$13,000,000 et pas un cent de plus". Comme l'observe le député de Calgary (M. Bennett): l'heure n'était pas aux calculs, à la délibération, à la réflexion; il s'agissait de faire voter par la Chambre un projet destiné à permettre au premier ministre du jour de triompher aux élections générales qui étaient imminentes, et au cours desquelles le parti qu'il dirigeait aurait à répondre à de graves accusations. C'était sans doute un habile procédé imaginé par le parti libéral pour se procurer le nerf de la guerre dans le prochain appel, sinon au corps électoral lui-même, du moins aux intérêts et à la cupidité des partisans.

Citons encore ces paroles de l'ancien premier ministre empruntées au compte rendu de 1903:

A notre avis, un devoir incombe à tous ceux qui siègent dans cette enceinte législative de par la volonté populaire: c'est de prendre des mesures immédiates pour assurer aux produits de ces nouveaux colons un débouché vers l'océan, avec les moindres pertes possibles.

Quand le Parlement, par le passé, a été saisi d'une proposition tendant à la construction d'un chemin de fer, le chef de l'opposition n'a pas toujours fait preuve de pareille impatience à se lancer tête baissée dans une entreprise, sans délibération, sans calculer le coût. Les attitudes et les discours du chef de l'opposition et de ses partisans s'inspirent du milieu où ils se trouvent, soit qu'ils siègent à la droite, soit qu'ils siègent à la gauche. Jadis, un gouvernement conservateur soumit au Parlement un projet de voie ferrée, et les gouvernements conservateurs s'y entendent en matière de construction de chemins de fer; or, à cette époque, le leader actuel de l'op-

position (sir Wilfrid Laurier) adjura la Chambre de temporiser, de bien réfléchir, d'ajourner le projet.

Quand on proposa la construction d'un chemin de fer de Québec à Saint-Jean (N.-B.), ligne dont le besoin se faisait vivement sentir et qui devait accaparer un fort volume de transports, on annonça que le Gouvernement accorderait son concours financier à ce chemin de fer jusqu'à concurrence de \$170,000 annuellement pendant quinze ans, ou en d'autres termes qu'il lui accorderait la garantie de l'Etat.

En 1895, quand le Parlement fût saisi de cette proposition, le chef de l'opposition du jour proposa un amendement que je tiens à signaler à cette Chambre, comme présentant un frappant contraste avec les éloquents paroles que nous venons d'entendre, tombées des lèvres du leader de la gauche, indiquant que le temps, ce grand ennemi du genre humain, ne saurait permettre l'ajournement de la proposition qu'il soumettait alors à la Chambre. L'amendement proposé par le chef de la gauche et qui figure au compte rendu des Débats de 1885 est ainsi conçu:

Cette Chambre est d'avis qu'il importe de faire de nouvelles études, afin qu'on prenne une décision bien mûrie, en vue d'une courte ligne de chemin de fer, et il serait prématuré d'adopter un tracé quelconque avant qu'on ait fait de nouvelles études.

Je soumetts aujourd'hui ce texte aux méditations du chef de la gauche.

SIR WILFRID LAURIER: La Chambre repoussa cet amendement.

M. BOYCE: On le rejeta, parce que la Chambre, à ce moment, avait sous les yeux le résultat des études et les renseignements voulus. Mon collègue (M. R. B. Bennett) me rappelle que ce chemin de fer fut construit en quatre ans et sept mois.

En 1903, lorsqu'il saisit cette Chambre d'une mesure qui coûtera au pays plus de \$200,000,000, le chef actuel de la gauche ne voulut pas attendre que le Parlement eût sous les yeux le résultat des études et les renseignements voulus au sujet du coût. En 1885, alors qu'il s'agissait de la construction d'une ligne d'un parcours peu étendu, le chef de la gauche, dirigeant alors l'opposition, affichant beaucoup de prudence, exigeait que la Chambre eût sous les yeux le résultat des études et les renseignements voulus avant qu'on prît une décision bien mûrie sur la question. La résolution présentée à cette Chambre par le chef de l'opposition du jour, le premier ministre